

ACADEMIE DE LYON

Option facultative ponctuelle EPS : épreuve spécifique « Sportifs de haut niveau » « Haut Niveau du Sport Scolaire »

Session 2016

Pas de fiche préalable. L'identification de l'APSA et du statut (SHN, espoir, partenaire, Sport scolaire, jeune off, jeune arbitre) suffit.

Le premier champ de questionnement (parcours sportif) permet au jury de choisir quels autres champs seront questionnés, les champs grisés sont incontournables et au moins 3 champs différents sont visités.

1. Analyse par le candidat de sa pratique		
	Domaine de l'engagement associatif scolaire (jeunes officiels niveau national UNSS - UGSEL)	Domaine de la pratique sportive (podium UNSS - UGSEL, SHN, partenaires, centre de formation)
➤ Le parcours sportif	<ul style="list-style-type: none"> - Quel niveau de pratique actuel ? - Quels cursus et quelles structures de formation ? - Pourquoi ce parcours ? Quelles motivations ? 	
➤ La préparation physique du candidat et ses échéances sportives		<ul style="list-style-type: none"> - Connaissances des qualités physiques essentielles dans l'activité du candidat. - Comment développer ces qualités. - Quels tests physiques en rapport avec l'évaluation des différentes qualités physiques. - Connaissance des différents muscles sollicités et des méthodes de musculation en lien avec l'activité. - Les filières énergétiques utilisées dans l'activité.
➤ La préparation mentale	<ul style="list-style-type: none"> - La concentration, la gestion du stress, la pression de l'évènement ? - Analyse de l'échec et de la réussite à l'entraînement, en compétition, en qualité de juge et/ou d'arbitre ? 	
➤ La gestion de sa santé	<ul style="list-style-type: none"> - Principes et gestion de l'échauffement. - Hygiène de vie et performance. - Les dérives possibles liées à une pratique de haut niveau ? (dopage, triche, corruption, violence...) 	
➤ L'investissement personnel du candidat	<ul style="list-style-type: none"> - Réflexion sur la reconversion - L'investissement du candidat hors de sa pratique habituelle ? (initiateur, entraîneur ou juge et arbitre) 	
2. Connaissance culturelle de l'activité		
➤ Les connaissances institutionnelles	<ul style="list-style-type: none"> - Quels sont les objectifs de l'AS et de l'UNSS ? - Comment fonctionne une AS ? L'UNSS ? - Quelles différences existe-t-il entre un jeune officiel UNSS et un officiel fédéral ? (formation et suivi de formation ?) 	<ul style="list-style-type: none"> - Regard historique sur son activité et son évolution (règlement, matériel) - Fonctionnement d'un club, d'une fédération ?
➤ Les connaissances culturelles	- Elargissement à des thèmes plus vastes sur le sport en général : sport et médiatisation, sport professionnel, sport amateur...	

Grille d'évaluation

Analyse de sa pratique personnelle /3pts	1pt	Quelques connaissances théoriques mais juxtaposées et superficielles. Les mises en relation sont peu nombreuses. Le candidat est « passif » lors de son entretien.
	2pts	De bonnes connaissances théoriques. Des mises en relation intéressantes entre les différents champs de questionnement.
	3pts	De bonnes connaissances théoriques. Une bonne argumentation et une mise en relation de plusieurs champs de réflexion. Fait preuve d'engagement et d'ouverture d'esprit. Paraît autonome dans la gestion de sa pratique.
Analyse culturelle /1pts	0pt	Pas de connaissances culturelles. Pas de réflexion sur son action et la place de sa pratique.
	1pt	Des connaissances élargies et une bonne réflexion sur son action et la place de sa pratique.